



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

<p>Direction générale de l'enseignement et de la recherche</p> <p>Mission de la stratégie et des systèmes d'information</p> <p>Dossier suivi par : Christian DAOULAS / Nathalie HUARD 1 ter, avenue de Lowendal – 75700 PARIS 07 SP Tél : 01 49 55 56 08 / 01 49 55 45 20 Fax : 01 49 55 56 17</p>	<p><b>NOTE DE SERVICE</b></p> <p><b>DGER/MSSI/N2009-2032</b></p> <p><b>Date: 17 mars 2009</b></p>
--	---

Date de mise en application :

Le Ministre de l'agriculture et de la pêche

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux de  
l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt

Nombre d'annexes : 2

Mesdames et Messieurs les Directeurs des établissements  
supérieurs relevant du ministère de l'agriculture, de  
l'alimentation et de la pêche

**Objet :** Note de présentation du Système National d'Appui à l'enseignement agricole

**Résumé :** La présente note de service expose les principales caractéristiques du Système National d'Appui de l'enseignement agricole ; elle précise son mode de fonctionnement et identifie les acteurs qui y contribuent.

**Mots clés :** accompagnement aux changements, animation, communication, innovation, méthodologie, professionnalisation

Destinataires	
<b>Pour exécution :</b>	<b>Pour information :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>– Directions régionales de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt</li><li>– Directions de l'agriculture et de la forêt</li><li>– Services régionaux de la formation et du développement,</li><li>– Services de la formation et du développement</li><li>– Établissements publics d'enseignement supérieur relevant du MAP</li><li>– Établissements publics et locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles</li><li>– Inspection de l'enseignement agricole</li><li>– Unions nationales fédératives d'établissements privés</li></ul>

# Sommaire

## 1 – Les caractéristiques du Système National d'Appui : la notion d'appui

- 1.1 – Définition et objectifs du système
- 1.2 – Nature des interventions du système

## 2 - Les acteurs qui contribuent au système : la dimension nationale

- 2.1 – Les caractéristiques communes
- 2.2 – Les Établissements Nationaux ayant une mission d'appui
  - 2.2.1 – Établissements concernés
  - 2.2.2 – Domaines d'intervention
- 2.3 – Les réseaux nationaux thématiques et géographiques de la DGER
  - 2.3.1 – Caractéristiques des réseaux nationaux
  - 2.3.2 – Fonctions des animateurs de réseaux nationaux
  - 2.3.3 – Liaison avec les établissements nationaux contribuant au Système National d'Appui
- 2.4 – Les missions nationales des DRIF et DRTIC

## 3 - Les modes d'organisation : la notion de système

- 3.1 – Conventionnement entre la DGER et les différents opérateurs contribuant au système
  - 3.1.1 – Les établissements nationaux ayant une mission d'appui
  - 3.1.2 – Les réseaux nationaux thématiques et géographiques de la DGER
  - 3.1.3 – Les missions nationales des DRIF et DRTIC
- 3.2 – Financement des actions mises en œuvre par le Système National d'Appui
- 3.3 – Communication des actions mises en œuvre par le Système National d'Appui

## 1 – Les caractéristiques du Système National d'Appui : la notion d'appui

### 1.1 – Définition et objectifs du système

L'enseignement agricole, comme tout système éducatif, doit être en capacité de s'adapter aux évolutions de la société qui constituent des enjeux importants dans son champ d'intervention et impactent directement sur l'avenir des femmes et des hommes qu'il forme. Afin de garantir à chaque jeune et adulte un enseignement en phase avec ces évolutions, il importe que l'enseignement agricole se situe dans une logique d'innovation pour interroger les contenus et les modalités de ses formations et adapter l'organisation de ses établissements qui les mettent en œuvre.

Le Système National d'Appui peut être défini comme un ensemble de ressources et de personnes mises à disposition de l'enseignement agricole pour impulser son évolution et accompagner son adaptation aux changements éducatifs, sociaux, économiques ou techniques. Il est mobilisé pour fournir des cadres de réflexion, des procédures et des outils indispensables à la mise en œuvre de l'innovation.

La direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) définit les contours du Système National d'Appui et lui fixe ses grandes orientations et objectifs de travail en tenant compte notamment des politiques mises en place par le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche.

## **1.2 – Nature des interventions du système**

Pour parvenir aux objectifs qui leur sont assignés, les acteurs qui contribuent au Système National d'Appui agissent par des actions dont bénéficie directement ou indirectement, l'ensemble des agents et établissements de l'enseignement agricole. Ils interviennent dans un domaine très large qui porte par exemple sur les contenus et modalités de formation, les projets d'établissement et la construction d'outils permettant le travail collectif de l'enseignement agricole. Leurs actions se concrétisent par :

- la réalisation d'études et de diagnostics préalables à la mise en place de mesures généralisées ;
- des travaux d'ingénierie ;
- l'élaboration et la production de guides méthodologiques et d'informations en ligne ;
- l'élaboration, l'édition et la diffusion de ressources pédagogiques ;
- l'animation de dispositifs et de réseaux facilitant la mise en œuvre de nouvelles pratiques dans l'enseignement agricole et contribuant à son développement ;
- la mise en place de partenariats entre l'enseignement agricole, les organismes de recherche, les acteurs du développement ;
- l'appui méthodologique à la construction de projets ;
- le développement et la maintenance d'applications informatiques nationales ;
- l'animation et la maintenance des sites web et de messagerie de l'enseignement agricole ;
- l'élaboration de dispositifs de professionnalisation à l'intention des acteurs de l'enseignement agricole ;
- l'élaboration et l'animation d'actions de formation continue des agents ;
- la communication et la promotion des dispositifs mis en place.

## **2 - Les acteurs qui contribuent au système : la dimension nationale**

Trois catégories d'acteurs interviennent dans le cadre du Système National d'Appui : les établissements nationaux ayant une mission d'appui, les réseaux nationaux thématiques et géographiques et les délégués régionaux à l'ingénierie de formation (DRIF) et aux technologies de l'information et de la communication (DRTIC) pour l'enseignement agricole au sein des Directions régionales de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt (DRAAF).

### **2. 1 – Les caractéristiques communes**

L'ensemble des acteurs et institutions contribuant au Système National d'Appui présente une double caractéristique : d'une part, ils font partie de la communauté de travail du ministère de l'agriculture et de la pêche (MAP) et, d'autre part, la mission d'appui national qu'ils réalisent, s'effectue dans le cadre d'un ensemble d'activités mené au sein de l'enseignement agricole.

La nature de leur intervention au titre du Système National d'Appui s'opère dans le champ de compétences qu'ils ont généralement développé dans le cadre de leurs autres activités. Chaque établissement ou réseau a donc un domaine d'intervention privilégié. Sur ce domaine peuvent intervenir plusieurs acteurs du Système National d'Appui. Leurs activités sont coordonnées par les différentes sous directions et bureaux de la DGER dans le cadre d'une animation globale du Système National d'Appui à l'enseignement agricole.

### **2. 2 – Les établissements nationaux ayant une mission d'appui**

#### **2. 2. 1 – Établissements concernés**

Cinq établissements mettent en œuvre chaque année des actions qui constituent le programme national d'appui à l'enseignement agricole, il s'agit de :

- AGROCAMPUS OUEST et tout particulièrement son site de Beg Meil ;
- La Bergerie Nationale de Rambouillet ;
- L'École Nationale de Formation Agronomique de Toulouse (ENFA) ;
- AgroSup Dijon et tout particulièrement son Institut Eduter ;
- Montpellier SupAgro, et tout particulièrement son site de Florac.

#### **2. 2. 2 – Domaines d'intervention**

Les actions mises en œuvre par ces établissements sont validées et prises en charge financièrement pour tout ou partie par la DGER dans le cadre de conventions bilatérales annuelles. Elles sont essentiellement destinées à l'enseignement technique, mais peuvent selon les thématiques être également réalisées pour l'enseignement supérieur.

Les domaines d'intervention de ces établissements, qui croisent à la fois leurs compétences et les besoins de l'enseignement agricole en matière d'innovation et d'adaptation aux changements, ont été regroupés en 10 thématiques spécifiques afin de faciliter le conventionnement :

- Alimentation, qualité et sécurité des aliments ;
- Animation et développement des territoires ;
- Coopération internationale ;
- Édition ;
- Éducation au développement durable ;
- Établissement, organisation et projets ;
- Formation, certification, prospective métiers ;
- Insertion et vie scolaire ;
- Pratiques pédagogiques et modes d'apprentissage ;
- Systèmes d'information.

Ces thématiques peuvent se décomposer en plusieurs sujets, dénommés "objets", qui précisent les domaines d'intervention des établissements. Chaque établissement peut intervenir dans un ou plusieurs de ces « objets ». Afin de coordonner leurs activités et d'instaurer une liaison privilégiée avec les bureaux de la DGER, un des cinq établissements remplit une fonction de "pilote" au sein des « objets ». Un tableau, récapitulatif de façon précise les domaines d'intervention de chaque établissement et leurs interlocuteurs au sein de la DGER, figure en annexe 1 à la présente note de service.

## **2. 3 – Les réseaux nationaux thématiques et géographiques de la DGER**

### **2. 3. 1 – Caractéristiques des réseaux nationaux**

Parmi les nombreux réseaux regroupant des agents de l'enseignement agricole, les réseaux nationaux de la DGER contribuant au Système National d'Appui se caractérisent de la façon suivante :

- leur champ de compétence s'étend sur l'ensemble du territoire national, ce qui les distingue des réseaux régionaux, même si ces derniers peuvent faire partie d'un réseau national ;
- ils disposent d'un animateur national à temps plein ou partiel qui a une relation contractuelle avec une sous-direction de la DGER ;
- des missions spécifiques et des objectifs sont assignés aux animateurs-trices de ces réseaux par les sous- direction de la DGER, ce qui les distingue des réseaux de développement d'établissements : réseaux de CFA/CFPPA par exemple ; ou encore des réseaux d'acteurs institutionnels : réseaux de directeurs d'établissement par exemple ;
- des moyens de fonctionnement sont alloués à leur animateur-trice.

La liste de ces réseaux et l'identification de leur animateur-trice figurent en annexe 2 de la présente note de service.

Les principaux objectifs de ces réseaux, dans les domaines qui les concernent, sont de favoriser les échanges entre les établissements locaux d'enseignement et de permettre une mutualisation des pratiques. Ils constituent un cadre privilégié pour initier des projets innovants au sein d'un établissement local d'enseignement ou d'une région en permettant à leurs personnels d'agir dans un cadre collectif. Ils permettent en outre, par l'intermédiaire de leur animateur de favoriser une dynamique entre les établissements, les services déconcentrés et les bureaux de la direction générale de l'enseignement et de la recherche.

Les réseaux nationaux peuvent faire travailler ensemble des établissements de l'enseignement technique et de l'enseignement supérieur agricole ; des réseaux distincts peuvent exister pour certains thèmes.

### **2.3.2 – Fonctions des animateurs-trices de réseaux**

Les animateurs-trices, missionnés-es par la direction générale de l'enseignement et de la recherche, ont généralement une triple fonction :

- initier et coordonner de façon permanente les relations et les activités au sein de leur réseau ;
- participer, en tant qu'expert du domaine, à la mise en place des politiques publiques dont la DGER a la charge ;
- effectuer le lien avec les différents partenaires de l'enseignement agricole (autres ministères, organismes de développement, organismes de recherche...).

Les animateurs-trices relaient auprès de la DGER les préoccupations et initiatives des établissements ou services constituant leur réseau. Ils interviennent généralement selon les modalités suivantes :

- regroupements des acteurs du réseau pour une mise en commun d'expériences et d'échanges de pratiques ;
- réunion, capitalisation et partage des informations sur la thématique du réseau et mise à disposition de toute la communauté par différents canaux de communication ;
- animation d'une conférence first class educagri ;
- participation à des groupes de travail nationaux et régionaux ;
- représentation de la DGER en France ou à l'international.

### **2.3.3 – Liaison avec les établissements nationaux contribuant au Système National d'Appui**

Les réseaux thématiques et géographiques, par l'intermédiaire de leur animateur-trice sont également les interlocuteurs privilégiés des cinq établissements nationaux contribuant au Système National d'Appui. Leurs actions sont prises en compte dans le pilotage demandé aux établissements nationaux lorsqu'elles rentrent dans la thématique traitée. Les réseaux, par leur proximité avec les acteurs des établissements d'enseignement locaux, enrichissent la nature des informations recueillies par les établissements nationaux et facilitent la construction d'actions complémentaires. Les réseaux peuvent être des contributeurs occasionnels des actions confiées aux établissements nationaux.

## **2. 4 – Les missions nationales des DRIF et DRTIC**

La note DGER / SDSRFD / N2007-2079 du 18 juin 2007 prévoit que les agents qui occupent les fonctions de délégué régional à l'ingénierie de formation (DRIF) et de délégué régional aux technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement agricole (DRTIC) au sein des DRAAF sont appelés pour partie de leur temps de travail à effectuer des missions d'expertise pour la DGER.

Les DRIF apportent leur expertise en matière d'analyse des emplois et des compétences, l'analyse des besoins de formation et la construction de dispositifs. Ils sont notamment sollicités dans le cadre de la mise en œuvre de la rénovation des diplômes du MAP.

Les DRTIC apportent leur concours à la mise en œuvre de projets nationaux de technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement agricole. Ils participent à des fonctions de veille sur les questions de formations ouvertes et à distance (FOAD), d'environnements ou d'espaces numériques de travail (ENT) et de ressources éducatives au niveau national. Les missions concernées ont pour origine des initiatives régionales dont l'intérêt d'une mutualisation a été reconnu sur le plan national. Ces missions peuvent traiter des thèmes se rapportant à la sécurité informatique des établissements d'enseignement.

Les DRIF et DRTIC dans le cadre de leur mission nationale travaillent en étroite collaboration avec les établissements nationaux d'appui qui interviennent dans leur champ de compétence.

### **3 - Les modes d'organisation : la notion de système**

#### **3.1 – Conventionnement entre la DGER et les différents opérateurs contribuant au système**

##### **3.1.1 – Les établissements nationaux ayant une mission d'appui**

La mission nationale d'appui à l'enseignement agricole fait partie intégrante du contrat quadriennal de développement signé entre de la DGER et ses établissements d'enseignement supérieur. Les thématiques concernées et les conditions de mise en œuvre de cette mission y sont précisées.

Les cinq établissements nationaux qui contribuent au Système National d'Appui mettent en œuvre chaque année des actions qui peuvent s'étendre sur une ou plusieurs années. Pour leur mise en œuvre, ces établissements font appel aux contributions d'une ou plusieurs personnes de leur structure. Ils peuvent également s'appuyer sur les compétences présentes dans les autres établissements nationaux ayant une mission d'appui. Il peut être également fait appel ponctuellement, en fonction de leur expertise, à d'autres acteurs de la communauté de travail de l'enseignement agricole. Enfin, des actions peuvent également associer des partenaires extérieurs : universités ou organismes de recherche par exemple.

Le descriptif de chacune de ces actions est matérialisé par une "fiche-action" qui détaille pour chacune d'entre elles : les objectifs généraux, les modalités de mise en œuvre, la communication envisagée, les résultats attendus, les partenariats et le plan de financement. Ces fiches servent de support à la validation par la DGER. Cette validation se matérialise par la signature d'une convention annuelle d'application passée avec chacun des établissements concernés. Chacune des actions fait l'objet d'un bilan annuel présenté par les établissements nationaux.

##### **3.1.2 – Les réseaux nationaux thématiques et géographiques de la DGER**

Le DGER adresse chaque année une lettre de mission aux différents animateurs-trices de réseaux nationaux. Cette lettre définit les objectifs du réseau, détaille les missions attendues de l'animateur-trice et précise les moyens mis à sa disposition.

A l'intérieur de ce cadre, chaque animateur-trice détermine pour l'année sa manière de fonctionner et ses priorités. Il effectue un ou plusieurs comptes rendus techniques à la demande du bureau de la direction générale de l'enseignement et de la recherche qui définit ses objectifs. Lorsque l'activité du réseau national est prise en compte dans une des actions présentées par l'un des établissements nationaux d'appui, elle fait également l'objet de la présentation d'un bilan annuel.

Les animateurs-trices de réseau sont affectés-es administrativement dans un EPLEFPA ou un des établissements nationaux du Système National d'Appui et sont placés-es sous la responsabilité administrative des directeurs de ces établissements.

### **3.1.3 – Les missions nationales des DRIF et DRTIC**

La liste des missions nationales des DRIF et DRTIC sont arrêtées chaque année, sur proposition de la DGER, par un comité de suivi, composé de représentants de la DGER, des DRAAF et des établissements nationaux ayant une mission d'appui ainsi que les animateurs des deux réseaux concernés. Chaque DRAAF est informé des actions retenues dans ce cadre pour l'ensemble des délégués.

Le temps passé par chaque DRIF et DRTIC, à la réalisation de ces missions, est communiqué par la DGER au Secrétariat Général pour une prise en compte, au titre des missions atypiques, dans les dotations d'effectifs des DRAAF concernées.

Un bilan des actions réalisées est présenté chaque année au comité de suivi.

### **3.2 – Financement des actions mises en œuvre par le Système National d'Appui**

Les actions réalisées dans le cadre du Système National d'Appui sont financées pour tout ou partie par le budget du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, programmes 142 et 143 du BOP central de la DGER. Les autres ressources peuvent être les suivantes : contrepartie des salaires des fonctionnaires travaillant dans les établissements contribuant au Système National d'Appui, autofinancement, recettes liées à l'action, participation d'autres financeurs tels que les collectivités locales ou les organismes paritaires collecteurs agréés, et, le cas échéant, le Fonds Social Européen (FSE).

Les objectifs généraux du Système National d'Appui permettent en effet qu'une partie de ces actions soit cofinancées par du FSE dans le cadre du volet national de son programme opérationnel "Compétitivité régionale et emploi" pour la période 2007/2013. Les projets sont portés directement par chacun des cinq établissements contribuant au Système National d'Appui ; ils sont coordonnés autour de l'appui à l'innovation, aux adaptations pédagogiques et à l'ingénierie dans l'enseignement et la formation professionnelle agricole publics.

### **3.3 – Communication des actions mises en œuvre par le Système National d'Appui**

Une information régulière et actualisée des actions réalisées dans le cadre du Système National d'Appui sera effectuée à compter de la publication de la présente note de service sur le site chlorofil.fr : rubrique "Système National d'Appui".

L'ensemble des personnels de la communauté éducative de l'enseignement agricole est invité à la consulter, elle leur permettra notamment d'identifier les établissements et les personnes susceptibles de les renseigner plus précisément sur les actions.

Les directeurs d'EPL peuvent, sous couvert du DRAAF, saisir le système d'appui dans la mise en œuvre de leurs projets.

Chaque acteur du système d'appui doit veiller à être aisément identifié par les EPL sur les thématiques le concernant. La DGER y veillera particulièrement.

Jean Louis BUER

## Annexe 1

### Domaines d'intervention des établissements nationaux d'appui Thématiques, objets, pilotes

Objet	Établissements	Pilote	Correspondant DGER
<b>Thématique : Alimentation, qualité et sécurité des aliments</b>			
Accompagner les enseignants et formateurs vers une meilleure appropriation des éléments relatifs à l'alimentation	AGROCAMPUS OUEST, Bergerie Nationale, ENFA	ENFA	Bureau de la vie scolaire, étudiante et de l'insertion (BVIE)
<b>Thématique : Animation et développement des territoires</b>			
Développer les compétences de l'établissement pour participer à l'animation et au développement des territoires	AGROCAMPUS OUEST, Bergerie Nationale, AgroSup Dijon, ENFA, SUP AGRO	Bergerie Nationale,	Bureau des initiatives de partenariats et d'innovations (BIPI)
<b>Thématique : Coopération internationale</b>			
Contribuer à l'éducation au développement, à la citoyenneté et à la solidarité internationale des apprenants de l'enseignement agricole	AGROCAMPUS OUEST, ENFA, SUP AGRO	SUP AGRO	Bureau des relations européennes et de la coopération internationale (BRECI)
Renforcer les compétences de l'ensemble de la communauté éducative en matière de coopération internationale et valoriser à l'international le dispositif de l'enseignement agricole	AgroSup Dijon ENFA, SUP AGRO	SUP AGRO	Bureau des relations européennes et de la coopération internationale (BRECI)
<b>Thématique : Édition</b>			
Éditer des ressources pédagogiques pour les apprenants, les enseignants et les formateurs	AgroSup Dijon	AgroSup Dijon	Mission de la stratégie et des systèmes d'information (MISSI)
<b>Thématiques : Éducation au développement durable</b>			
Éducation au développement durable de l'ensemble des acteurs de l'EPELFA, notamment au travers du projet d'établissement	AGROCAMPUS OUEST Bergerie Nationale, ENFA, SUP AGRO	SUP AGRO	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Bureau des diplômes de l'enseignement technique (BDET)</li> <li>– Bureau de la vie scolaire, étudiante et de l'insertion (BVIE)</li> </ul>
Accompagner le développement durable dans les exploitations et les ateliers pédagogiques des EPELFA	AGROCAMPUS OUEST Bergerie Nationale, ENFA, SUP AGRO	Bergerie Nationale	Bureau des initiatives de partenariats et d'innovations (BIPI)
Accompagner les enseignants et formateurs dans le processus d'appropriation relatif au développement durable	AGROCAMPUS OUEST, Bergerie Nationale, ENFA, SUP AGRO	AGROCAMPUS OUEST	Bureau des diplômes de l'enseignement technique (BDET)
<b>Thématique : Établissement, organisation et projets</b>			
Accompagner l'EPELFA dans son projet et son organisation	AgroSup Dijon, ENFA, SUP AGRO	AgroSup Dijon	Bureau des projets et de l'organisation des établissements (BPOE)
<b>Thématique : Formation, certification, prospective métiers</b>			

Participer à la création et à la rénovation des diplômes de l'enseignement agricole	Bergerie Nationale, AgroSup Dijon, ENFA, SUP AGRO	AgroSup Dijon	Bureau des diplômes de l'enseignement technique (BDET)
Accompagner la mise en œuvre des formations diplômantes	AGROCAMPUS OUEST, Bergerie Nationale, AgroSup Dijon, ENFA, SUP AGRO	ENFA	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Bureau des diplômes de l'enseignement technique (BDET)</li> <li>– Mission de la stratégie et des systèmes d'information (MISSI)</li> </ul>
Développer les partenariats professionnels et institutionnels de l'éducation et de la formation	AgroSup Dijon	AgroSup Dijon	Bureau des partenariats professionnels (BPP)
Développer la Formation Professionnelle Continue et l'Apprentissage	AgroSup Dijon	AgroSup Dijon	Bureau des partenariats professionnels (BPP)
Développer la VAE dans l'enseignement agricole	AgroSup Dijon, ENFA	AgroSup Dijon	Bureau des diplômes de l'enseignement technique (BDET)
<b>Thématique : Insertion et vie scolaire</b>			
Développer l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes et des adultes et favoriser la prise en compte des questions de vie scolaire par les établissements	ENFA, SUP AGRO	SUP AGRO	Bureau de la vie scolaire, étudiante et de l'insertion (BVIE)
<b>Thématique : Pratiques pédagogiques et modes d'apprentissage</b>			
Permettre aux équipes pédagogiques de l'enseignement technique et supérieur de répondre de manière individualisée aux publics, en particulier par le développement des formations ouvertes et/ou à distance	AgroSup Dijon	AgroSup Dijon	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Bureau des diplômes de l'enseignement technique (BDET)</li> <li>– Mission de la stratégie et des systèmes d'information (MISSI)</li> </ul>
Améliorer la pratique des apprenants en matière de langues vivantes étrangères, en particulier la pratique de la langue orale	AgroSup Dijon, ENFA	ENFA	Bureau des diplômes de l'enseignement technique (BDET)
Renforcer la dimension professionnelle de l'enseignement agricole par une meilleure utilisation des mises en situation et développer une pédagogie adaptée aux objectifs de l'alternance, notamment par la voie de l'apprentissage	AgroSup Dijon, ENFA	AgroSup Dijon	Bureau des partenariats professionnels (BPP)
<b>Thématique : Systèmes d'information</b>			
Développer le système d'information de l'enseignement agricole (SIEA) dans le cadre du système d'information du Ministère de l'agriculture et de la pêche	AgroSup Dijon	AgroSup Dijon	Mission de la stratégie et des systèmes d'information (MISSI)
Développer, maintenir et animer les sites Web de l'enseignement agricole et les outils du travail collaboratif	AgroSup Dijon	AgroSup Dijon	
Développer le travail collaboratif par l'usage des TIC	AgroSup Dijon, ENFA	ENFA	
Traiter des données du SIEA pour l'aide à la décision et le pilotage du système	AgroSup Dijon	AgroSup Dijon	

## Annexe 2

## Liste des réseaux thématiques et géographiques de la DGER (au 31 janvier 2009)

## 1 - liste des réseaux thématiques

Intitulé du réseau	Animateur	Établissement de rattachement	Contact
Agriculture biologique	Jean-Marie MORIN	EPLEFPA de Rennes le Rheu 55, avenue de la Bouvadière BP 55124 35651 LE RHEU	<a href="mailto:jean-marie.morin@educagri.fr">jean-marie.morin@educagri.fr</a>
Agronomie et Ecophyto 2018	Frédéric DEHLINGER	Bergerie Nationale Parc du Château 78120 RAMBOUILLET	<a href="mailto:frederic.dehlinger@educagri.fr">frederic.dehlinger@educagri.fr</a>
Animation développement culturel	Claire LATIL	EPLEFPA d'Albi Fonlabour Route de Toulouse 81000 ALBI	<a href="mailto:claire.latil@educagri.fr">claire.latil@educagri.fr</a>
Aquaculture	Florent SPINEC	AGROCAMPUS OUEST, Site de Beg Meil BP 4 29170 FOUESNANT	<a href="mailto:florent.spinec@educagri.fr">florent.spinec@educagri.fr</a>
Biodiversité	Laurent CHARASSE	FNB (Fondation pour la recherche sur la biodiversité) Paris 13°	<a href="mailto:laurent.charasse@educagri.fr">laurent.charasse@educagri.fr</a>
Eau	Frédéric SÉGURET	EPLEFPA d'Albi Fonlabour Route de Toulouse 81000 ALBI	<a href="mailto:frederic.seguret@educagri.fr">frederic.seguret@educagri.fr</a>
Éducation pour le développement durable par la pédagogie	Sofie AUBLIN	EPLEFPA de Semur Châtillon La Barotte Route de Langres 21400 CHATILLON SUR SEINE	<a href="mailto:sofie.aublin@educagri.fr">sofie.aublin@educagri.fr</a>
Éducation pour la santé, l'écoute et le développement de l'adolescent	Claire PAILHAREY	EPLEFPA Saint Herblain 5, rue de la Syonnaïère BP 117 44817 SAINT-HERBLAIN Cedex	<a href="mailto:claire.pailary@educagri.fr">claire.pailary@educagri.fr</a>
Égalité des chances de l'enseignement technique agricole et enseignement supérieur court	Annie GIRAUDEL	CFPPA de Melle Route de la roche 79500 Melle	<a href="mailto:anne.giraudel@educagri.fr">anne.giraudel@educagri.fr</a>
Éducation pour le développement durable par une démarche de développement durable dans et par les établissements	Christian PELTIER	EPLEFPA Le Mans La Germinière 72700 ROUILLON	<a href="mailto:christian.peltier@educagri.fr">christian.peltier@educagri.fr</a>
Horticulture et paysage	Régis TRIOLLET	EPLEFPA Angers Le Fresne Sainte Gemmes sur Loire BP 43627 49036 ANGERS CEDEX 01	<a href="mailto:regis.triollet@educagri.fr">regis.triollet@educagri.fr</a>
Insertion de l'enseignement technique agricole et enseignement supérieur court	Patrick MASERA	EPLEFPA Aix Valabre 13120 Gardanne	<a href="mailto:patrick.masera@educagri.fr">patrick.masera@educagri.fr</a>
Insertion de l'enseignement supérieur long	Chantal VELEINE	Sup Agro Montpellier 2, place Viala 34060 MONTPELLIER CEDEX	<a href="mailto:veleine@supagro.inra.fr">veleine@supagro.inra.fr</a>
Performance énergétique des exploitations	Claire DUROX	Bergerie Nationale Parc du Château 78120 RAMBOUILLET	<a href="mailto:claire.durox@educagri.fr">claire.durox@educagri.fr</a>
Éducation au développement	Charles MARCOS	EPLEFPA Castelnaud Le Lez Domaine de la Frondaie 34172 CASTELNAU LE LEZ	<a href="mailto:charles.marcos@educagri.fr">charles.marcos@educagri.fr</a>
	Bernard PERRIN	EPLEFPA - Besançon 25410 DANNERIE s/ CRETE	<a href="mailto:bernard.perrin@educagri.fr">bernard.perrin@educagri.fr</a>
Tourisme	Jean-Paul TEYSSANDIER	Bergerie Nationale Parc du Château 78120 RAMBOUILLET	<a href="mailto:jean-paul.teyssandier@educagri.fr">jean-paul.teyssandier@educagri.fr</a>

Liste des réseaux thématiques et géographiques de la DGER (au 31 janvier 2009)

2 – liste des réseaux géographiques

Intitulé du réseau	Animateur	Établissement de rattachement	Contact
<b>AFRIQUE</b>			
BENIN	Benoît BERGER	EPLEFPA Fontaines 71150 FONTAINES	<a href="mailto:benoit.berger@educagri.fr">benoit.berger@educagri.fr</a>
Co-correspondant GECO	Fahd ELMEJATTI	EPLEFPA de l'Oise 60600 AIRION	<a href="mailto:fahd.elmejatti@educagri.fr">fahd.elmejatti@educagri.fr</a>
BURKINA FASO	Danuta RZEWUSKI	EPLEFPA d'Yvetot AUZEBOSC 76 196 YVETOT CEDEX	<a href="mailto:danuta.rzewuski@educagri.fr">danuta.rzewuski@educagri.fr</a>
	Anne PIERREL	EPLEFPA Bordeaux Blanquefort 84 avenue du Général de Gaulle 33294 BLANQUEFORT CEDEX	<a href="mailto:anne.pierrel@educagri.fr">anne.pierrel@educagri.fr</a>
CAMEROUN	Joël MAGNE	EPLEFPA Marmilhat Louis Pasteur 63370 LEMPDES	<a href="mailto:joel.magne@educagri.fr">joel.magne@educagri.fr</a>
COTE D'IVOIRE	Arnaud LEFEVRE	EPLEFPA Ahun "Le Chaussadis" 23150 AHUN	<a href="mailto:arnaud.lefevre@educagri.fr">arnaud.lefevre@educagri.fr</a>
MALI	Jean-Michel THOMAS	Agro Sup Dijon 21 bd Olivier de Serres 21802 QUETIGNY CEDEX	<a href="mailto:jean-michel.thomas@enesad.fr">jean-michel.thomas@enesad.fr</a>
	Emmanuel LEGAY	EPLEFPA Périgueux Avenue de Churchill 24009 PERIGUEUX CEDEX	<a href="mailto:emmanuel.legay@educagri.fr">emmanuel.legay@educagri.fr</a>
MAROC	Jean-Marc BOUDOU	EPLEFPA Roanne Chervé Perreux BP 23 42124 LE COTEAU CEDEX	<a href="mailto:jean-marc.boudou@educagri.fr">jean-marc.boudou@educagri.fr</a>
Responsable du Programme GECO	Patrice LALLEMAND	SUPAGRO-FLORAC Rue Célestin Freinet 48400 FLORAC	<a href="mailto:patrice.lallemant@educagri.fr">patrice.lallemant@educagri.fr</a>
SENEGAL	Philippe CHERRIER	EPLEFPA Roanne Chervé Perreux BP 23 42124 LE COTEAU CEDEX	<a href="mailto:philippe.cherrier@educagri.fr">philippe.cherrier@educagri.fr</a>
	Jean-Roland ARBUS	EPLEFPA de Figeac La Vinadie 46100 FIGEAC	<a href="mailto:jean-roland.arbus@educagri.fr">jean-roland.arbus@educagri.fr</a>
TOGO	Christian DENIEL	EPLEFPA Quimper BP 7 29170 FOUESNANT	<a href="mailto:christian.deniel@educagri.fr">christian.deniel@educagri.fr</a>
TUNISIE	Philippe LEMAIRE	EPLEFPA d'Aix Valabre 5065 route de Gardanne 13548 GARDANNE CEDEX	<a href="mailto:philippe.lemaire-valabre@educagri.fr">philippe.lemaire-valabre@educagri.fr</a>
<b>OCEAN INDIEN</b>			
MADAGASCAR	Bertrand QUETIN	AGROCAMPUS OUEST 29170 FOUESNANT	<a href="mailto:bertrand.quetin@educagri.fr">bertrand.quetin@educagri.fr</a>
<b>PROCHE et MOYEN-ORIENT</b>			
PROCHE et MOYEN-ORIENT	Pierre BLANC	EPLEFPA Dax BP 1 40180 HEUGAS	<a href="mailto:pierre.blanc@educagri.fr">pierre.blanc@educagri.fr</a>

Intitulé du réseau	Animateur	Établissement de rattachement	Contact
<b>AMERIQUES</b>			
AMERIQUE LATINE	Sylvie MALGORN	EPLEFPA Quimper 29170 FOUESNANT	<a href="mailto:sylvie.malgorn@educagri.fr">sylvie.malgorn@educagri.fr</a>
	Monique MONTAGNE	ENFA Toulouse 31326 CASTANET TOLOSAN	<a href="mailto:monique.montagne@educagri.fr">monique.montagne@educagri.fr</a>
BRESIL	Christophe LALIA	EPLEFPA La Frondaie 34172 CASTELNAU LE LEZ CEDEX	<a href="mailto:christophe.lalia@educagri.fr">christophe.lalia@educagri.fr</a>
CANADA QUEBEC	Joël MAGNE	EPLEFPA Marmilhat Louis Pasteur 63370 LEMPDES	<a href="mailto:joel.magne@educagri.fr">joel.magne@educagri.fr</a>
	Christian DENIEL	EPLEFPA Quimper BP 7 29170 FOUESNANT	<a href="mailto:christian.deniel@educagri.fr">christian.deniel@educagri.fr</a>
<b>ASIE</b>			
ASIE	Bertrand QUETIN	AGROCAMPUS OUEST BP 4 29170 FOUESNANT	<a href="mailto:bertrand.quetin@educagri.fr">bertrand.quetin@educagri.fr</a>
	Christian DENIEL	EPLEFPA Quimper BP 7 29170 FOUESNANT	<a href="mailto:christian.deniel@educagri.fr">christian.deniel@educagri.fr</a>
INDE	Mireille-Joséphine GUEZENNEC	EPLEFPA de Bourges Vailly sur Sauldre 18028 BOURGES CEDEX	<a href="mailto:mireille-josephine.guezennecc@educagri.fr">mireille-josephine.guezennecc@educagri.fr</a>
<b>EUROPE</b>			
BENELUX / DANEMARK Correspondante Grundtvig / Appui à la formation continue	Isabelle WILWERTZ	EPLEFPA Bordeaux Blanquefort 84, avenue du Général de Gaulle - BP 113 33294 BLANQUEFORT CEDEX	<a href="mailto:isabelle.wilwertz@educagri.fr">isabelle.wilwertz@educagri.fr</a>
ALLEMAGNE / AUTRICHE / SUISSE Correspondant SIA	Marc OBERHEIDEN	SRFD Alsace 14, rue du Maréchal Juin 67084 STRASBOURG Cedex	<a href="mailto:marc.oberheiden@educagri.fr">marc.oberheiden@educagri.fr</a>
ITALIE / GRECE Correspondant Léonardo	Jean-Paul BALLY	EPLEFPA Rouffach 8 aux remparts 68250 ROUFFACH	<a href="mailto:jean-paul.bally@educagri.fr">jean-paul.bally@educagri.fr</a>
GRANDE-BRETAGNE / Irlande Correspondant Léonardo	Didier MACE	EPLEFPA Vire route de Caen 14500 VIRE	<a href="mailto:didier.mace@educagri.fr">didier.mace@educagri.fr</a>
ESPAGNE / Portugal Correspondante Comenius	Marie BERTRAND	EPLEFPA Charles Ballet 10120 TROYES ST POUANGE	<a href="mailto:marie.bertrand@educagri.fr">marie.bertrand@educagri.fr</a>
EUROPE DU NORD / PAYS BALTES Correspondante Comenius	Anne-Sophie GOYON	EPLEFPA de Laval 321 route de Saint Nazaire 53013 LAVAL cedex	<a href="mailto:anne-sophie.goyon@educagri.fr">anne-sophie.goyon@educagri.fr</a>
HONGRIE / SLOVENIE Correspondants Erasmus	Ivan MERLET	EPLEFPA de Bazas 2, avenue de la République 33 430 BAZAS	<a href="mailto:ivan.merlet@educagri.fr">ivan.merlet@educagri.fr</a>
	Corinne SAMOUILLA	EPLEFPA de Toulouse- Auzeville 31326 CASTANET TOLOSAN Cedex	<a href="mailto:Corinne.samouilla@educagri.fr">Corinne.samouilla@educagri.fr</a>
REPUBLIQUE TCHEQUE Correspondant Visites d'études	Jean DARBOUR	ENFA Toulouse BP 87 31326 CASTANET TOLOSAN	<a href="mailto:jean.darbour@educagri.fr">jean.darbour@educagri.fr</a>

Intitulé du réseau	Animateur	Établissement de rattachement	Contact
POLOGNE	Christophe PINARD	EPLEFPA Montreuil Bellay Route de Méron 49 260 MONTREUIL BELLAY	<a href="mailto:christophe.pinard@educagri.fr">christophe.pinard@educagri.fr</a>
	Geneviève SALAUN	CFPPA de Caulnes route de Dinan 22350 CAULNES	<a href="mailto:genevieve.salaun@educagri.fr">genevieve.salaun@educagri.fr</a>
ROUMANIE	Vincent ROUSVAL	EPLEFPA ALBI Fonlabour Route de Toulouse 81000 ALBI	<a href="mailto:vincent.rousval@educagri.fr">vincent.rousval@educagri.fr</a>
UKRAINE	Marie-Angèle JOLY	EPLEFPA de Rethel Route de Novion 08300 RETHEL	<a href="mailto:marie-angele.joly@educagri.fr">marie-angele.joly@educagri.fr</a>
	Véronique NURY	EPLEFPA Le Chenoy 45 200 MONTARGIS	<a href="mailto:veronique.nury@educagri.fr">veronique.nury@educagri.fr</a>